



CHU Sylvanus Olympio : le PNUD va appuyer la rénovation et l'équipement du service des urgences chirurgicales

La rénovation et l'équipement du service des urgences chirurgicales du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sylvanus Olympio de Lomé va bénéficier de l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

L'information a été donnée par le Représentant résident du PNUD au Togo, M. Aliou Dia, à la suite d'une visite effectuée dans ce centre de santé, le plus grand du Togo.

L'objectif de ces travaux de rénovation et l'équipement est bien évidemment de rendre ce service des Urgences chirurgicales plus fonctionnel afin de fournir des soins de qualité aux populations togolaises.

David S.



Gerry Taama lance l'opération « 13 WiFi-zones » dans les communes du Grand Lomé

Fidèle à sa vision de faire la politique autrement, le député Gerry Taama a procédé ce jeudi au lancement de l'opération « 13 WiFi-zones » dans les 13 communes du Grand Lomé en commençant par la mise en service de deux hotspots dont un à son domicile à Agoè, et un second à Nyékonakpoè dans le Golfe 4.

Les abonnés disposeront de la connexion internet durant toute une journée sans limitation de volume pour un montant de 200 F CFA.

« Je n'aime pas le gratuit. Je suis un chef d'entreprise et j'ai la notion de l'amortissement. D'abord, il y'a des charges à régler, des salaires, ensuite, le peu d'économie permet de créer d'autres points », fait-il savoir.

Le président national du Nouvel engagement togolais (NET) explique que grâce à une équipe de développeurs togolais talentueux, il est désormais possible d'acquérir les crédits de connexion par abonnement, par achat de tickets ou par le biais de T-Money ou Moov.

« L'intérêt d'un WiFi zone est triple. Il évite de s'agglutiner dans les cybers, (lutte contre le coronavirus),

il offre des coûts de connexion intéressants, et il est accessible en permanence », explique Gerry Taama qui fait remarquer au passage que même si la connexion est chère au Togo, l'offre « fibre optique » de Togocom est intéressante en termes de débit, comparativement à l'existant.

Si tout va bien, deux hotspots seront installés par mois jusqu'à la couverture des 13 communes du Grand Lomé. Il faut souligner que ce lancement intervient après l'installation du WiFi-zone de son fief Elavagnon dans l'Est Mono.

David Soklou



Deux réseaux de braqueurs dans les filets de la Gendarmerie Nationale

La Gendarmerie Nationale a réussi à mettre la main ce lundi 20 juillet sur deux réseaux de braqueurs qui selon les informations, opèrent à Lomé et dans les lacs.

Selon la Gendarmerie, ces braqueurs ciblent les conducteurs de motos et autres agents de transfert d'argent. La réussite de l'opération a été rendue possible grâce à la collaboration de la population de Kpémé.

Il faut rappeler que le 17 juillet dernier, un présumé escroc avait été également interpellé par les éléments de la Gendarmerie. Le mis en cause avait en effet réussi à soutirer 250 000 F à sa victime via le transfert monétaire Flooz.

Les présumés seront présentés au procureur de la République pour répondre de leurs actes.

La Gendarmerie saisit encore une fois l'occasion pour remercier la population pour leur collaboration et les appelle par ailleurs à plus de vigilance.

La Rédaction



700 millions de F CFA pour renforcer l'alimentation en eau potable à Lomé

Il sera bientôt entrepris dans la ville de Lomé, des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable avec pour objectif, répondre au mieux aux besoins croissants en eau de la capitale togolaise.

D'un coût total de 700 millions de F CFA, ces travaux permettront en effet d'améliorer sensiblement la desserte en eau de la basse ville, notamment les quartiers de Bè,

Nyékonakpoè et Kodjoviakopé ainsi que ceux de Kégué, Hédzranawoé et leurs environs.

« Ces travaux qui vont démarrer dans la deuxième moitié de ce mois de juillet 2020 sont prévus pour durer six mois et consisteront en la réalisation de forages profonds à gros débit pour alimenter trois châteaux d'eau », indique une note signée de Antoine Lèkpa Gbegbeni, Ministre de l'eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise.

Le projet vient compléter d'autres mesures sociales prises dans le cadre de la riposte à la pandémie liée au coronavirus, notamment la gratuité de l'eau potable et la réduction du coût du branchement d'eau.

La Rédaction



La « Flag spéciale » déjà sur les tables

Depuis longtemps, la famille des bières produites par la brasserie BB Lomé s'est agrandie avec l'arrivée sur les tables de la nouvelle Flag spéciale. Contenue dans des bouteilles de 50 cl, elle vient confirmer la volonté des responsables de la Brasserie BB Lomé d'assurer une disponibilité et une qualité constante de ses produits aux meilleurs prix sur toute l'étendue du territoire et conquérir les cœurs des

consommateurs jeunes et branchés qui ne « veulent pas être comme les autres »

Gout unique, finesse et légèreté légendaire composent les caractéristiques de cette nouvelle bière qui ne passe pas inaperçue depuis un moment dans les bars, maquis, maisons et sur les lieux de réjouissance. La Flag spéciale réunit autour de son nouveau gout, de nombreux jeunes attachés aux valeurs essentielles contenues dans sa nouvelle robe.

Blonde, rafraichissante et spéciale, la nouvelle Flag est destinée à toutes les couches sociales pour son prix accessible à toutes les bourses. 450 francs, c'est le prix auquel est vendue cette nouvelle bière dans tous les points de vente du Togo qui exalte intensément tout consommateur qui la choisit pour se désaltérer. Et ça se passe en toute aisance.

Même son slogan « Tu vas kiffer ta nouvelle Flag » qui soutient la campagne de promotion de cette nouvelle née de la Brasserie BB Lomé explique aisément le choix fait par les consommateurs d'adopter la nouvelle bière et d'en faire une préférence unique. Très prisée par ceux qui ne cherchent pas à faire comme les autres, la Flag Spéciale se partage lors des moments entre amis, en famille ou entre collègues dans une ambiance conviviale portée sur l'envie de la kiffer.

La Flag Spéciale, plus qu'une bière, est une grande communauté de jeunes gens branchés et Smart qui aiment les bons plans, l'ambiance et par-dessus tout, qui aiment mettre en avant leur côté spécial.



Un jeune homme tué par balle ce jeudi à Lomé

Un jeune homme a été tué par balle réelle par un agent des forces de sécurité ce jeudi en fin de matinée dans le quartier Avédji à Lomé.

Les informations font état de ce que le jeune homme à bord d'une voiture, avait été interpellé par deux militaires pour excès de vitesse. Il aurait refusé d'obtempérer, prenant la fuite.

Il a été alors poursuivi par les deux militaires à moto. Arrivée au carrefour Sun City à Avédji dans la périphérie nord ouest de Lomé, l'homme en fuite est tombé sur des agents d'antigangs.

Le jeune homme aurait refusé de remettre la clef de la voiture aux agents. L'un des soldats sort alors un couteau pour le contraindre à rendre la clef de la voiture. Mais ce dernier a réussi dans un duel, à arracher le couteau des mains du soldat qu'il a commencé par menacer à son tour. C'est alors qu'il reçut une balle issue du tir d'un des soldats également présent sur les lieux.

Les images du jeune gisant dans un bain de sang ont très vite fait le tour des réseaux sociaux. Le jeune en question, agent d'entretien (lavage des voitures), était très bien connu dans le quartier, apprend-t-on. Son décès a créé de vives tensions

dans le quartier.

La Rédaction



Grand Lomé : le couvre feu ramené de 21H à 5H du matin

Observé de 20H à 6H depuis le 2 avril dernier, le couvre-feu dans le grand Lomé s'étendra désormais de 21 heures à 05 heures du matin, à compter de ce dimanche 10 Mai 2020.

Cette décision du gouvernement est portée à la connaissance du public ce samedi dans un communiqué lu sur les médias d'Etat.

Il est par ailleurs décidé que les horaires de travail tiennent dorénavant entre 8H et 16H (au lieu de 9H à 16H actuellement), à partir du lundi 11 mai prochain.

Ces décisions se justifient selon le communiqué au regard des résultats d'une étude épidémiologique liée au Covid-19 réalisée dans le grand Lomé du 23 avril au 8 mai par le Conseil scientifique.

Selon le gouvernement, de cette étude qui a consisté en un dépistage systématique des populations les plus exposées à la maladie, il ressort en effet une stabilisation de la propagation de l'épidémie dans le grand Lomé.

Décrété depuis le 1^{er} avril par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le couvre feu fait partie d'une batterie de mesures prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus au Togo.

David S.



ATOPPEL bénéficie d'un lot de masques de la part de l'Initiative citoyenne des Togolais engagés contre le COVID-19

Dans le cadre de ses activités visant à enrayer la pandémie du Coronavirus au Togo, l'Initiative citoyenne des Togolais engagés contre le COVID-19 a offert ce mardi 28 avril à Lomé, un lot de 360 masques en tissus à l'Association togolaise des organes de presse privée en ligne (ATOPPEL).

Cette geste vise à accompagner ces professionnels de la presse en ligne à se protéger du mal du moment, dans l'exercice de leur profession.

Le don (masques lavables et réutilisables) a été remis à la

présidente de l'ATOPPEL, Mme Hélène Doubidji par la promotrice de l'Initiative, Mme Vicencia Meyer sur le site de l'unité de production de masques sis dans le marché de Cacaveli à Lomé.

Mme Vicencia Meyer a expliqué qu'en ces moments de crise sanitaire liée au Coronavirus, il ne s'agit pas de mettre la différence entre les personnes mais de s'engager de manière citoyenne et de jouer sa partition pour en finir avec cette pandémie à travers la protection avec les masques et le respect des mesures barrières recommandées par les autorités sanitaires.

La présidente de l'ATOPPEL a au nom de son association, exprimé ses remerciements au donateur. Elle a en outre saisi l'occasion pour inviter tous les autres togolais à adhérer à cette initiative pour contribuer à diminuer la propagation de la maladie au Togo.

Il faut souligner que d'autres organisations à l'instar de l'Association des Techniciens Radios et Télévisions (ATRT), les groupements de femmes du marché de Cacaveli et un collectif de conducteurs de taxi-motos (Zemidjans) de la commune d'Agoé-Nyivé 1 ont également bénéficié de don de de la part de l'Initiative citoyenne.

Pour rappel, à la date de ce mercredi 29 avril, le Togo compte 109 cas confirmés de coronavirus, dont 38 actifs, 64 personnes guéries et 7 décès.

David S.



Entrepreneuriat : à la découverte des gammes d'épices de l'entreprise DIVINE EPICE

Située à Ségbé sur la route de Sagbado, non loin du commissariat du 9ème arrondissement à Adidogomé à Lomé, l'entreprise DIVINE EPICE propose aux clients, différentes gammes d'épices à base du gingembre, pure ails, Curcuma, poivres purs, Crevettes, des spéciaux mélanges entre autres.

La particularité chez Divine Epice, c'est que les produits sont purs. Pas de mélanges, l'hygiène est aussi au rendez-vous dans la transformation des produits.

« Nous proposons également des aromates et des compléments alimentaires. Notre politique du naturel sans ajout des produits chimiques fait de nos produits une alimentation saine pour garantir à nos clients une bonne santé », Mme Afi MAGNON.

Avec l'appui financier du Projet d'appui au secteur agricole (PASA), la promotrice de l'entreprise, Mme Afi MAGNON a acheté un lot de matériels de transformation des épices, d'où l'augmentation de sa production à $\frac{1}{2}$ tonne par mois.

Le gouvernement à travers le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique et dans la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018-2022) fait

participer ces femmes et aux jeunes entrepreneurs à ces grandes rencontres internationales d'affaires pour les aider à dénicher des nouveaux marchés et de potentiels partenaires.

C'est ainsi qu'au Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales d'Abidjan (SARA) 2019 : Sous le signe de l'innovation technologique pour une agriculture intelligente, Mme Afi MAGNON, promotrice de cette unité de transformation a non seulement écoulé tout son stock de produits mais aussi signé des contrats de partenariats avec deux (02) Marocains, un (1) Israélien, un (1) Belge et (2) deux Ivoiriens.

L'objectif de l'entreprise est d'augmenter les revenus, créer plus emplois, de la richesse et améliorer les conditions de vie des populations. Sourire aux lèvres et bonne humeur contagieuse, Mme Afi MAGNON a le sens de l'accueil dans la peau. Elle a perfectionné son art de l'accueil et du service. Une stratégie marketing qui attire naturellement les clients.

L'entreprise DIVINE EPICE emploie à ce jour 6 jeunes. Ses produits sont demandés sur le marché local et hors des frontières.

David/ Cell Com MAPAH



Agbéyomé Kodjo arrêté ce mardi à Lomé

Le président national du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD), Agbeyome Kodjo a été arrêté à son domicile ce mardi à Lomé par les éléments des forces de défense et de sécurité.

Selon les informations, celui qui s'était autoproclamé « président démocratiquement élu », à l'issue du scrutin présidentiel du 22 février dernier serait conduit au Service Central des Recherches et d'Investigations Criminelles (SCRIC) de la Gendarmerie nationale où il était attendu ce même mardi suite à une convocation.

Les avocats d'Agbeyome Kodjo qui étaient lundi face à la presse ont clairement signifié que leur client n'était pas toujours en mesure de répondre à la convocation comme par deux fois de suite déjà, pour « soucis de santé ».

Dans la nuit de lundi à ce mardi, l'ambiance a été de nouveau mouvementée autour du domicile de l'ancien Premier ministre qui continue de réclamer sa victoire suite à la dernière présidentielle togolaise.

Dépourvu de son immunité parlementaire depuis le 16 mars dernier, Agbéyomé Kodjo a été de nouveau convoqué pour être probablement entendu sur les accusations retenues contre sa personne au sujet de la présidentielle du 22 février 2020.

Arrivé en deuxième position suite à ce scrutin selon les résultats définitifs donnés par la Cour constitutionnelle, le candidat du MPDD continue en effet de contester les résultats de l'élection. Sous menace judiciaire, il est également accusé d'atteinte à la sûreté de l'Etat, de troubles aggravés à l'ordre public, et de diffusion de fausses nouvelles.

David S.